

Notre stratégie pour un futur bas-carbone

Le changement climatique est un défi majeur.

En accord avec ses valeurs, sa stratégie de responsabilité sociétale et dans le cadre d'une initiative volontaire, Thales renforce son engagement pour un futur bas-carbone, réaffirmant ainsi les déclarations exprimées lors de la « Business Proposals for COP21^a » en 2015 puis lors du « French Business Climate Pledge^b » en 2017 et 2019.

La stratégie pour un futur bas-carbone de Thales repose sur trois piliers :

1. Réduire nos émissions directes et celles de nos produits

Thales a pour objectif, en impliquant l'ensemble de sa chaîne de valeur, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de manière ambitieuse avec des objectifs exprimés en valeur absolue alignés avec la trajectoire 2°C^c :

- | **Réduction de 40% des émissions directes opérationnelles en 2030** (*opérations internes, mobilité des personnels*) avec un point intermédiaire de **20% en 2023**,
- | **Réduction de 15% des émissions indirectes en 2030** (*achats, utilisation des équipements Thales par les clients*) avec un point intermédiaire de **7% en 2023**.

2. Proposer à nos clients des fonctions et des services innovants et éco-responsables permettant de réduire leurs propres émissions de gaz à effet de serre

- | En développant des solutions de gestion intelligente du trafic (ferroviaire, routier, maritime et aérien), entraînant une diminution des émissions.
- | En optimisant l'efficacité énergétique du monde numérique par le développement de solutions « sobres en énergie par conception » pour la science des données numériques, les algorithmes et l'intelligence artificielle.

3. Contribuer à la meilleure compréhension des phénomènes climatiques grâce notamment au développement de systèmes spatiaux dédiés.

L'avancement par rapport à ces objectifs a pour référence l'année 2018, il fera l'objet d'un suivi régulier et de l'édition d'une cartographie annuelle de l'empreinte carbone du Groupe.

Cette politique engage l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de l'entreprise qui ont la responsabilité de la décliner et de la déployer au sein de l'organisation au quotidien.



Patrice CAINE - Président-directeur général

Le 26 novembre 2019

^a Proposition des entreprises pour la COP21

^b Engagements des entreprises françaises pour le climat

^c La « trajectoire 2°C » signifie une réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique à 2°C, avec une méthodologie basée sur le standard reconnu des « Science Based Targets »